

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 39

Artikel: Duè por ion
Autor: N.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fondez sans doute avec un autre étudiant qui me ressemble beaucoup et qui n'est jamais venu à vos cours.

— Ah ! cela se peut bien.

Cent ans après.

On nous écrit :

« Le *Conteur* de samedi dernier a donné l'horaire des courriers et des coches partant et arrivant, soit à Lausanne, soit à Genève, en 1755.

» Peut-être vos lecteurs trouveront-ils aussi quelque intérêt au tableau suivant, qui montre ce qu'étaient les diligences vaudoises en 1848, soit un siècle environ après l'époque dont le *Conteur* a parlé ».

DILIGENCES VAUDOISES

Tarif pour les places de voyageurs

DES LE BUREAU DE LAUSANNE

Ces prix sont en francs et rappes, les guides des postillons compris.

Route de Genève. — 1^{er} Départ, toute l'année à minuit. Départ de l'après-midi, en hiver à 2 h., en été à 4 h.

Le trajet se fait en 5 h. 40 m.

Maison blanche, 50 r.; Préverenges, 75 r.; Morges, 85 r.; St-Prex, fr. 1,25 r.; Buchillon, fr. 1,45 r.; Allaman, fr. 1,65 r.; Rolle, fr. 2; La Lignière, fr. 2,30 r.; Nyon, fr. 2,85 r.; Coppet, fr. 3,60 r.; Versoix, fr. 3,95 r.; Genève, fr. 4,75 r.

Route de St-Maurice. — 1^{er} Départ, toute l'année à minuit. Départ de l'après-midi, en hiver à 2 h., en été à 3 h.

Le trajet se fait en 5 h. 45 m.

Pully, 30 r.; Utly, 35 r.; Villette, 55 r.; Cully, 70 r.; St-Saphorin, fr. 1,05 r.; Vevey, fr. 1,20 r.; Vervex, fr. 1,55 r.; Veytaux, fr. 1,75 r.; Villeneuve, fr. 1,90 r.; Roche, fr. 2,25 r.; Aigle, fr. 2,60 r.; Ollon, fr. 2,95 r.; Bex, fr. 3,30 r.; St-Maurice, fr. 3,65 r.

Route de Besançon. — Départ toute l'année à minuit. Le trajet se fait en 16 h.

Crissier, 40 r.; Mex, 70 r.; Penthaz, 90 r.; Cossigny, fr. 1,25 r.; Lassaraz, fr. 1,70 r.; Orbe, fr. 2,50 r.; Lignerolles, fr. 3,10 r.; Ballaigue, fr. 3,55 r.; Jougne, fr. 4,80 r.; Pontarlier, fr. 6,70 r.; Besançon, fr. 11,60 r.

Route de Neuchâtel. — Départ, en été, à 8 heures 50 minutes du matin, en hiver, à 11 heures du matin.

Le trajet se fait en été en 6 h. 35 m., en hiver en 7 h. 30 m.

Romanel, 45 r.; Cheseaux, 60 r.; Etagnières, 85 r.; Assens, 95 r.; Echallens, fr. 1,25 r.; Vuarens, fr. 1,60 r.; Essertines, fr. 2,05 r.; Yverdon, fr. 2,50 r.; Tuillières, fr. 2,55 r.; Grandson, fr. 2,90 r.; Onnens, fr. 3,30 r.; Concise, fr. 3,50 r.; St-Aubin, fr. 4,15 r.; Vaumarcus, fr. 3,90 r.; Bevaix, fr. 4,65 r.; Boudry, fr. 5.; Collombey, fr. 5,35 r.; Auvermier, fr. 5,50 r.; Neuchâtel, fr. 5,70 r.

L'estafette pour Neuchâtel part de Lausanne en été à 6 h. 20 m. du soir et en hiver à 7 h.

Route de Berne. — Départ du soir, toute l'année à 7 h. Départ du matin, en hiver à 6 h., en été à 10 h.

Le trajet se fait en 12 heures sauf la voiture du matin, qui, en été, reste une heure et demie de moins.

Vennes, 40 r.; Croisettes, 60 r.; Chalet-à-Gobet, 90 r.; Montpreveyres, fr. 1,55 r.; Carouge, fr. 1,80 r.; Moudon, fr. 2,50 r.; Lucens, fr. 3; Marnand, fr. 3,50 r.; Payerne, fr. 4,50 r.; Avenches, fr. 5,30 r.; Faoug, fr. 5,80 r.; Morat, fr. 6,25 r.; Gumménen, fr. 7,40 r.; Berne, fr. 9.

Enfoncé, le Juif errant ! — Francisque Sarcey reçut un jour, d'un facteur rural, la lettre que voici :

« Monsieur,

» J'en suis à mon neuvième tour du monde.

» Ne vous étonnez pas ; le calcul est des plus simples. J'ai trente années de service.

» J'ai donc fait 10,950 tournées à raison de 365 par an.

» La tournée est réglementairement de trente kilomètres. C'est sur ce pied qu'est calculé notre salaire.

» J'ai fait donc 328,500 kilomètres, soit huit fois et quart le tour de notre planète. »

La Marseillaise des bons vivants.

(Vieille chanson, 1799.)

Allons, enfants de la Courtille,
Le jour de boire est arrivé;
C'est pour nous que le boudin grille,
C'est pour nous qu'on l'a préparé (*bis.*)
Ne sent-on pas à la cuisine
Rôtis et dindons et gigots;
Ma foi, nous serions des niauds
Si nous leur faisions triste mine.

A table, citoyens,
Videz tous les flacons;
Buvez, buvons,
Qu'un vin bien pur arrose nos poumons.

Tremblez lapins, tremblez volailles,
Ou bien prenez votre parti;
Chacun de vous, dans nos entrailles,
Doit finir par être englouti; (*bis.*)
Tout est d'accord pour vous détruire,
Chasseurs et gloutons, tour à tour;
Peut-être viendra-t-il un jour
Où c'est vous qui nous ferez cuire.

A table, citoyens, etc.

Quoi ! des cuisines étrangères
Viendranno gâter le goût français;
Leurs sauces fades et légères
Auraient le dessus sur nos mets. (*bis.*)
Dans les festins, quelle déroute !
Combien nous aurions à souffrir !
Nous ne pourrions plus nous nourrir
Que de fromage et de choucroute.

A table, citoyens, etc.

Amis, dans vos projets bachiques,
Sachez ne pas trop vous presser;
Epargnez les poulets étièges,
Laissez-les du moins s'engraisser (*bis.*)
Mais ces chapons aristocrates,
Chanoines de la basse-cour,
Qu'ils nous engrassen à leur tour,
Et n'en laissons rien que les pattes.

A table, citoyens, etc.

Amour sacré de la bombe,
Viens élargir notre estomac;
Quand on songe à remplir sa panse,
Faut-il consulter l'almanach ? (*bis.*)
Du plaisir de manger et boire
Si l'on se doit de l'invention,
Sauve-nous de l'indigestion
Pour que rien ne manque à ta gloire.

A table, citoyens, etc.

Mariage à terme. — Un notaire avait un fils, ignorant autant que prétentieux. Celui-ci, bien qu'il n'ait fait aucune étude, s'imagina qu'il pouvait remplacer son père, alité depuis quelques jours.

Le premier acte qu'il eût à passer fut un contrat de mariage. Le malheureux n'en avait jamais vu, ni lu un seul. En vain chercha-t-il, dans les archives de son père, un modèle ; il ne trouva que des baux à loyer. Il ne s'émut pas et s'inspira d'un de ces baux. Il rédigea donc un contrat de mariage pour trois, six ou neuf ans, au gré des parties, et il stipula que le preneur devait soigner l'objet loué en bon père de famille.

Duè por ion.

L'est onco la coutema, per tsu no, quand lè valet d'on veladzo ont prâio n'nid de crebilletti, que tsacon lè bailla dai z'œufs. Et quand l'ein ont na plâna crebillha, s'ein vonti ti à la pinta dè coumena et là, ye fant na pecheinta bafraîre.

Y a de cein quoquè senannès, lè valets de M*** avâi prâi on nid dè crebilletti. L'ein étaï tot fiai et l'avâi promenâ pertot lo veladzo, ein raucaineint dâi z'œufs.

Quand l'ein irontr prâo, lè portave à la pinta po fére lo matefan. Tandi què bevessâi on verro, devant que dè medzi — « l'apéritif », coumeint diont pè Losena — vrouaque trai valets de C*** qu'eintré dein la tsambr' à bairè.

— Venivè avouè no, lo firont cllia de M***, no z'allein bin no z'amusâ. Et vive la joie !

Le fasâi dza on détertin dâo diablio.

— Vo faut veni ! criavè justameint lo carbatier, lo matéfan l'e que.

Alo le s'infatiront ti dein lo collidor avoué cllia de C*** po alla dein lo païlo derraï, io le poièv mi férè daô boucan

Quand l'euront bin medzi, bin bù et prâo boëla et que volliavè sè reduire, lè trai valets de C*** laô firont :

— Ditè, baillé-no lo nid de crebilletti, no fâront asseimblant que l'e no que l'ant déghelli et, déman, l'e vo què vindrài medzi lè z'œufs avouè no, à C***.

Et l'arreva coumeint l'avant de. Lo leindeman, cllia de M*** refâsai 'na pecheinta bombarde à C***, avouè lè valets de sti veladzo.

Mâ, nè faut pas crairè que l'e todzo dinse ; no poièv pas adi droblla. N. T.

Au camp du grand roi.

Il y a quelques jours, à l'occasion de la clôture des manœuvres de la 1^{re} brigade, le Conseil d'Etat offrait aux officiers une modeste collation dans la grange de M. Gleyre, syndic de Senarcens.

Aux manœuvres de corps d'armée, le Conseil fédéral convie les officiers étrangers et les officiers suisses supérieurs, à un simple dîner, à l'hôtel.

C'est démocratique et peu coûteux.

Il n'en était pas ainsi, en France, au temps de Louis XIV. C'était le grand roi, le grand siècle, tout y était en proportion.

En 1698, près de Compiègne, on réunit, pour la première fois, des soldats en assez grand nombre pour exécuter toutes les opérations de la guerre. Louis XIV avait ordonné ce rassemblement dans le dessein d'aider à l'instruction du duc de Bourgogne, alors âgé de seize ans, qui prit le titre de généralissime.

Le maréchal de Boufflers commandait en second. Il y avait là à peu près 60,000 hommes, qui s'exercèrent pendant les mois d'août et de septembre. Deux mille pionniers travailleront à élever des fortifications autour de la ville de Compiègne, dont on devait faire le siège. Les chroniqueurs de l'époque ont laissé, sur la façon dont le camp fut tenu des détails qui révèlent des habitudes fort éloignées de notre régularité économique.

On déploya une magnificence extraordinaire ; les soldats avaient tous reçu des habits neufs ; des tentes immenses servaient d'abri ; les chefs occupaient des maisons de bois meublées comme celles de Paris. Les colonels, les simples capitaines même tenaient table ouverte pour la foule des courtisans et des visiteurs.

Boufflers se distingua par des prodiges d'élegance, de somptuosité, que furent loin de payer les cent mille livres de gratification que lui fit donner le roi. Les capitaines de cavalerie reçurent chacun deux cents écus ; ceux d'infanterie, cent écus. Malgré cela, beaucoup d'officiers se trouvèrent ruinés pour longtemps.

Le 13 septembre, par un temps splendide, eut lieu l'assaut de la ville de Compiègne. Les troupes, dans leur plus belle tenue, se développèrent au milieu de la plaine. Le roi et ses nombreux invités se tiennent sur les remparts. La bataille fut magnifique.

Qu'en sais-je ? — Un garde forestier qu'on rencontrait plus souvent dans les vignes que dans les forêts, se fourvoya un de ces derniers soirs dans un marais où il enfonçait jusque sous les bras.

N'osant plus bouger, crainte de s'embourber davantage, il appelle au secours. Des passants s'avancèrent et lui dirent :

— Alors, mossieu, y a-t-il longtemps que vous êtes là ?

— Ma foi, je n'en sais trop rien, je n'ai pas sorti ma montre.